

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

ECHELON SPECIAL

Académie : TOULOUSE

CPE classe exceptionnelle

ARRETE COLLECTIF

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

Vu le décret n°70-738 du 12 août 1970 modifié relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation;

NOM	PRENOM	AFFECTATION	PROMOTION	
			Echelon	Date d'effet
GASTAL	CHRISTIAN	CLG Maréchal Foch Arreau	5	01/09/2021
ROUANET	PATRICIA	LGT Maréchal Soult Mazamet	5	01/09/2021

Part des femmes parmi les promouvables : 88,89%

Part des hommes parmi les promouvables : 11,11%

Part des femmes parmi les promus : 50%

Part des hommes parmi les promus : 50%

Fait le 13 juillet 2021

Pour le recteur et par délégation

Le secrétaire général de l'académie

Pour le recteur et par délégation,  
Le secrétaire général de l'académie,

Vincent DENIS